

## **INTENTIONS DE MESSE POUR LA QUINZAINE**

**Dimanche 16 novembre 10h30 à ND** : Famille Philippe Jacquet, Marie-Louise Manin, pour une action de grâce.

**Samedi 22 novembre 18h30 à St Jean d'Ardières** : pour une action de grâce.

**Dimanche 23 novembre 9h à St André** : Gilbert Desmure et sa famille, famille Mingret

**10h30 à ND** : Roger Cinéas, Thi Thanh Maria Trần et les défunt de leurs familles

**Mardi 25 novembre à 9h à l'oratoire** : Pascal Rotival et sa famille

**Dimanche 30 novembre 10h30 à ND** Familles Cinquin-Moronnoz-Lapiere, Paulette et René Aulas, Joel Feydel.

## **AGENDA**

- **Mardi 18 novembre à 17h** : caté pour adultes qui préfèrent l'après-midi (reprise de ce qui a été commencé le jeudi soir sur la Révélation).
- **Samedi 22 novembre de 8h45 à 11h** : catéchisme pour les enfants du CP au CM.
- **Chaque mardis de l'Avent de 20h à 21h30** : partage d'Evangile à la salle de l'Abbaye (le 25 novembre, 2, 9 et 16 décembre)
- **Samedi 29 novembre de 20h à 21h30** : veillée de prière pour la Vie, de louange et d'adoration à l'église de St-Georges de Reneins (puis veillée d'Adoration de 21h30 à 22h30 pour ceux qui le souhaitent).
- **Dimanche 30 novembre** : Journée fraternelle à la salle de l'Abbaye.
- **Jeudi 4 décembre à 20h** : conférence sur ND de Guadalupe, salle de l'Abbaye.
- **Chaque vendredis de l'Avent à 7h** : messe à la bougie (les 5, 12 et 19 décembre)
- **Samedi 6 décembre de 10h30 à 17h30** : Marché de Noël de l'école Ozanam à la salle de l'Abbaye.
- **Dimanche 7 décembre à l'issue de la messe de 10h30** : verre de l'amitié et table ouverte à la salle de l'Abbaye.

### **Lundi 8 décembre – Solennité de l'Immaculée conception**

8h45 Messe à St-Georges de Reneins

18h Procession depuis l'Hôtel-Dieu jusqu'à l'Abbatiale, 19h Messe à l'Abbatiale.

**Films** : après le succès de « *Sacré Cœur* », découvrez au cinéma « *Baroudeurs du Christ* » !



## **Feuille paroissiale**

**Du dimanche 16 au dimanche 30 novembre 2025**

### **L'« *Evangile de la Vie* »**

Il y a 30 ans, saint Jean-Paul II a voulu d'abord faire découvrir ou redécouvrir « *le caractère sacré de la vie humaine, créée par Dieu à son image et ressemblance et appelée à la vie éternelle dans le Bonheur éternel* ». Mais l'homme, dès le début de l'humanité a choisi le péché, le refus de la loi de Dieu et il a fait entrer la mort dans le monde (Gn 3,1-5). L'une des conséquences du péché originel a été le meurtre d'Abel par son frère Caïn (Gn 4,8). Jean-Paul II a longuement commenté ce premier meurtre (EV7-28) et a décrit le combat qui s'en est suivi entre les forces du mal et Dieu, le Vivant, l'auteur de la vie. Lorsque l'homme perd le sens de Dieu et méprise sa Loi, il en vient à mépriser la vie de son frère et il perd la signification profonde de sa propre vie ! L'intention du Pape était, non pas de condamner, mais « *d'annoncer la Bonne Nouvelle de l'Evangile de la vie proclamée par Jésus : "Je suis venu pour qu'ils aient la vie, la vie en abondance* (Jn 10, 10) ». En Jésus, Verbe de vie, est annoncée et communiquée la vie divine et éternelle.



Il y a 15 ans, Benoît XVI invitait à une veillée de prière pour la dignité incomparable de la vie humaine, la veille du 1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent ; ce que nous vivrons samedi 29 novembre à 20h à St-Georges de Reneins (cf p.4).

De la conception à la fin de sa vie, l'être humain présente une originalité incomparable à celle des autres êtres vivants de la Terre. « *Il se présente comme un sujet unique et singulier doté d'une intelligence et d'un libre arbitre, en plus de composer une réalité matérielle. Il vit simultanément et inséparablement sa dimension spirituelle et sa dimension corporelle...* » Dieu nous aime profondément, totalement, sans distinction. Il nous appelle à une amitié avec lui. Il nous rend participant d'une réalité qui va au-delà de toute imagination, pensée ou parole : sa vie divine.

De la Toussaint au Christ-Roi, prions en la Communion des Saints, pour nos défunt et pour nos familles d'ici-bas... Rendons grâce à Dieu pour le mystère de la Vie ; avant de reprendre notre cycle liturgique au 1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent ! En union de prière

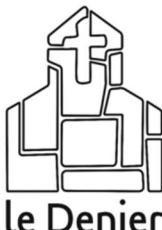
Père Tancrède

### **Paroisse Saint Augustin en Beaujolais**

Permanence du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h

04 74 66 06 03 • [saintaugustinenbeaujolais@lyon.catholique.fr](mailto:saintaugustinenbeaujolais@lyon.catholique.fr)

Père Tancrède Leroux : 06.68.23.72.50 [www.saintaugustinenbeaujolais.fr](http://www.saintaugustinenbeaujolais.fr)



## Denier de l'Eglise – Faire vivre votre paroisse !

1 catholique sur 10 donne au Denier !

Donner au Denier, c'est concrétiser sa fierté de faire partie des Catholiques, et c'est aussi encourager concrètement l'Eglise en mission.

Dans notre diocèse de Lyon, il y a 16 séminaristes, 117 diacres permanents, 172 laïcs salariés et 346 prêtres, soit 651 personnes qui vivent et agissent grâce à votre don !

L'Eglise recommande de donner 1 à 2% de son revenu annuel. Par CB, prélèvement, virement ou chèque, chacun y trouvera son compte !

Merci de permettre à l'Eglise de nourrir notre Foi, de servir nos frères souffrants et de porter au monde le message du Christ.

### Pourquoi choisir la quête prélevée ?

1) Pour vous simplifier la vie : plus besoin d'avoir de la monnaie dans vos poches.

2) Si vous payez des impôts : vous pouvez donner davantage en bénéficiant des déductions fiscales en vigueur.

3) La paroisse St-Augustin peut anticiper son budget, en comptant sur des entrées d'argent régulières qui facilitent la gestion de sa trésorerie.

4) C'est une façon discrète et efficace de donner à la quête. Comment se lancer ? La quête prélevée c'est un prélèvement automatique sur votre compte bancaire. C'est très facile à mettre en place. Il suffit d'aller ici : <https://www.donnons-lyon.catholique.fr/quetes-et-ceremonies/>, ensuite sur le côté droit de la page, vous tapez le code postale "69220" puis vous sélectionnez "Saint Augustin" et vous laissez guider. Si vous êtes imposable, quelles sont les avantages ? Grâce à la quête prélevée, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 75 % du montant de votre don jusqu'à 554 € puis 66 % au-delà, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Cela vous permet par exemple de donner 480 € par an (soit 40 € par mois) pour un coût réel de 120 € après déduction fiscale. Si vous payez des impôts, il est donc possible de donner environ trois fois plus sans que cela ne coûte plus ! Vous recevrez un reçu fiscal du montant des sommes prélevées. Tous les diocèses de France ne bénéficient pas de cet avantage. Profitez-en ici dans le diocèse de Lyon !



### 33<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire – Année C

Samedi 15 : Messe anticipée 18h30 St Georges de Reneins

Dimanche 16 : Messes 9h à Saint André

10h30 à l'abbatiale de Belleville, **Bénédiction des fiancés** avant une préparation au mariage.

Lundi 17 : Pas de Messe

Mardi 18 : Messes 9h à l'oratoire  
19h à l'oratoire

Mercredi 19 : Messe 9h à l'oratoire (7h45 Adoration, 8h30 Laudes)

Jeudi 20 : Messes 8h45 à St-Georges de Reneins  
19h à l'oratoire (16h Adoration)

Vendredi 21 : Messes 7h à l'oratoire  
18h15 à l'oratoire (17h Adoration, confessions)

Samedi 22 : Messe 9h à l'oratoire (7h45 Adoration, 8h30 Laudes)

### Solennité du Christ Roi – Année C

Samedi 22 : Messe anticipée 18h30 St Jean d'Ardières

Dimanche 23 : Messes 9h à Saint André

10h30 à l'abbatiale de Belleville : **Confirmations des jeunes en présence de Mgr Olivier de Germay.**

Lundi 24 : Messe 19h à l'oratoire

Mardi 25 : Messes 9h à l'oratoire  
19h à l'oratoire

Mercredi 26 : Messes 9h à l'oratoire (7h45 Adoration, 8h30 Laudes)  
19h à l'oratoire

Jeudi 27 : Messes 8h45 à St-Georges de Reneins  
9h30 à l'abbatiale (*messe de la Ste Geneviève pour la compagnie des Gendarmes du Beaujolais*)  
19h à l'oratoire (16h Adoration)

Vendredi 28 : Messes 7h à l'oratoire  
18h15 à l'oratoire (17h Adoration, confessions)

Samedi 29 : Messe 9h à l'oratoire (7h45 Adoration, 8h30 Laudes)

### 1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent – Année A

Samedi 29 : Messe anticipée 18h30 St Georges de Reneins

Dimanche 30 : Messes 9h à Saint André

10h30 à l'abbatiale de Belleville. **Journée fraternelle**